

TOURNÉE ANNUELLE
DE CONSERVATION CADASTRALE

**AVIS AUX
PROPRIÉTAIRES FONCIERS**

Les propriétaires fonciers sont informés que
M. GOULET, agent du Cadastre sera
de passage en commune au cours du (des) mois
de *Septembre / octobre* afin de procéder aux mises à
jour annuelles de la documentation cadastrale et à
la tenue à jour du plan cadastral.

Dans ce cadre, il sera amené à se déplacer sur
l'ensemble du territoire communal et à prendre
contact avec les administrés.

Le présent avis est affiché par ordre du Maire
soussigné.

A *Pars les Romilly*, le *05/09/2023*
Le Maire, *Marianne Joly*



